

# PARIS-CANADA

Organe Bi-Mensuel des Intérêts Canadiens et Français

## FRANCE

ABONNEMENTS : Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues  
au Bureau du Journal.

ANNONCES, la ligne.....  
RÉCLAMES, — .....  
FAITS-DIVERS, — .....

Directeur : HECTOR FABRE

BUREAUX :

10, Rue de Rome, 10 — PARIS (8<sup>e</sup>)

## CANADA

ABONNEMENTS : Un an..... \$ 9

CODES :

Atlantic Cable Directory

A. B. C. et WESTERN UNION TELEGRAPHIC

Adresse Télégraphique : STADACONA-PARIS

Téléphone : 218-03

## SOMMAIRE

Au Jour le Jour.....	HECTOR FABRE
Relations Commerciales.	
Le Canada à l'Exposition Britannique.....	ED. MONTPETIT.
Echos.	
Canadiens à Paris.	
Monument Montcalm.	
La Boucane.	
Les Gymnastes Canadiens.	

## AU JOUR LE JOUR

La rentrée du Sénat ramène l'attention sur le traité franco-canadien, et les esprits libéraux des deux pays espèrent qu'une prompt solution interviendra. Il semble que l'affaire n'ait pas été envisagée par tous de prime abord comme elle aurait dû l'être, et comme les négociateurs avaient droit de s'y attendre. C'est au point de vue des relations à venir, de leur développement, qu'elle doit être considérée; et c'est ainsi qu'elle a été jugée au Canada.

On ne s'y est point arrêté étroitement aux dispositions particulières, à celles qui constituaient des concessions de notre part, jugeant qu'en agissant autrement on recommencerait le travail des négociateurs, on reprendrait en hâte ce qu'ils avaient fait avec patience et délibération. On n'a vu que l'ensemble de l'œuvre.

Est-il, s'est-on demandé, de l'honneur et de l'intérêt du Canada de ratifier un traité de commerce avec la France? de ratifier un traité sur lequel les deux gouvernements sont tombés d'accord?

Le sentiment public a répondu d'une façon affirmative et formelle, et le Parlement aussitôt a obéi au sentiment public.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi en France?

Nos sentiments sont d'accord, nos intérêts d'une façon générale le sont aussi. Si dans l'application, — et c'est seulement dans l'application qu'on en pourra sûrement juger — le traité montre des imperfections qui, en théorie, ont échappé aux négociateurs, il sera toujours possible d'y remédier par une nouvelle entente. L'essentiel, c'est que la première entente n'échoue pas.

Les négociateurs ont fait preuve, de part et d'autre, de l'esprit le plus large, d'une volonté constante d'aboutir. Cet esprit doit persister jusqu'au bout; ce nouveau rapprochement entre les deux France, l'ancienne et la nouvelle, ne pas s'arrêter en si beau chemin.

Ce serait une grande déception pour nous si, au lieu de servir à créer un lien nouveau, le projet créait des malentendus et amenait entre nous comme une sorte d'éloignement qu'on ne pourrait ensuite, aisément faire disparaître.

Comment expliquerions-nous à nos concitoyens d'autre origine qui ont tout d'abord favorablement accueilli la proposition de négocier un nouveau traité avec la France par considération, par amitié pour nous, qui l'ont ensuite voté dans le même esprit, qu'il n'en avait pas été de même en France?

Les Canadiens d'origine française resentaient, de leur côté, quelque fierté de penser que le premier traité de commerce qu'ils concluaient était négocié avec leur ancienne Mère-Patrie, sous l'égide de l'Angleterre, mais dans une entière liberté. Ils puisaient dans cette pensée un reconfort dans les efforts qu'ils font pour maintenir leur situation au sein du pays qui est en train de devenir un grand Etat. Ils seraient cruellement déçus s'il en était autrement; si le mouvement qui les pousse vers la France restait en suspens, pour longtemps encore peut-être, et par le fait de la France.

Cela n'est pas certainement dans la pensée d'aucun bon Français, qui a gardé le souvenir du passé, et dont l'esprit est ouvert aux idées libérales. La France ne se détournera pas d'un mouvement qui tend à refaire, dans la mesure du possible, les liens qui ont disparu; à nous remettre en plus fréquent contact; à faire bénéficier: la France des vastes espaces que nous ouvrons aux influences européennes, le Canada aux trésors amassés par le génie français.

Hector FABRE.

## Relations Commerciales

M. Préfontaine, président de la Chambre de commerce de Montréal, avait été invité par le comité des conseillers du commerce extérieur à sa séance mensuelle tenue au Ministère du commerce, mardi dernier, le 13.

Sur l'invitation du président, M. Jacques Siegfried, il a fait un exposé sur le traité franco-canadien qui a été très écouté et applaudi. M. Poindron, agent commercial du gouvernement canadien, a présenté, dans le même sens, des observations qui ont été également appréciées.

Voici l'exposé fait par M. Préfontaine:

J'apprécie hautement l'honneur que vous me faites, M. le Président, en m'invitant à prendre la parole devant les hommes d'élite qui composent cette réunion. Je vous avouerai cependant que ce n'est pas sans hésiter que j'accepte votre aimable invitation. En partant du Canada, de mon initiative privée, pour visiter les écoles des Hautes Etudes commerciales de l'Europe, plus particulièrement celles de Paris « Ville Lumière », de Belgique, d'Allemagne et d'Italie, pour recueillir les renseignements que je croirai utiles à la corporation dont je suis le Président, laquelle se dévoue gratuitement au succès de la fondation d'une école de ce genre, je ne m'attendais pas à l'honneur que vous me faites aujourd'hui en m'invitant à vous entretenir de la situation ac-

tuelle des relations commerciales franco-canadiennes.

J'ai laissé là des notes que j'aurais utilisées pour vous dire des choses intéressantes pour les deux pays et je dois vous avouer que je suis pris au dépourvu sans pouvoir invoquer l'avantage d'être habitué à parler en public.

S'il est une circonstance où quelqu'un peut demander l'indulgence de ceux qui l'écoutent, je crois donc que celle-ci m'en donne le droit, de là, Messieurs, mon hésitation; mais mon amour pour ma patrie, plus fort que mon amour-propre, veut que je m'exécute, et me voici.

Après les articles de fond contenant force statistiques sur le Canada, venant d'hommes de la valeur de MM. Jules Siegfried, G. de Molinari, Pierre Leroy-Beaulieu, Sayous, que j'ai par devers moi, je ne m'attarderai pas à faire des citations que vous connaissez déjà.

J'exprimerai ma pensée en vous disant que je serais fort surpris si le xx<sup>e</sup> siècle n'est pas pour le Canada ce qu'a été le xix<sup>e</sup> pour les Etats-Unis, et je bornerai notre entretien à examiner que l peut être le commerce possible entre la France et le Canada et aussi s'il y aurait avantage à ratifier le traité signé par les gouvernants des deux pays, accepté par le Pouvoir constitutionnel canadien et la Législature Française, et présentement devant le Sénat français. Nous verrons également s'il n'y a pas à modifier quelque peu les conclusions auxquelles en est arrivé un des écrivains plus haut cités, tout en respectant le principe des hommes d'affaires, qui exige que toute proposition soit examinée au point de vue des résultats à obtenir, sans trop tenir compte des détails.

Quand un article récemment publié chez vous dit que beaucoup de marchandises canadiennes peuvent avoir intérêt à passer par l'Angleterre pour profiter de l'avantage du tarif minimum avant d'entrer en France, je suis parfaitement d'accord avec lui; mais on me concédera, j'espère, aussi, que beaucoup de marchandises françaises, de certaines spécialités passent également par la même route pour venir au Canada, pour les mêmes raisons, et que l'importation du Canada venant de la France est en réalité plus près de 75 millions que de 50 millions de francs, ainsi qu'il appert aux documents officiels. Mais ce sur quoi je ne partage pas l'opinion de l'auteur, c'est sur le doute qu'il éprouve sur l'augmentation future du commerce entre les deux pays. M'inspirant toujours de ses données, et je les sais exactes sur ce point, je dirai que les marchandises que le Canada a importées de France se composent principalement d'articles de luxe, de consommation et de produits bruts dont la demande deviendra d'autant plus grande que la population augmentera et que la richesse du pays deviendra plus considérable. S'il faut en croire les hommes érudits dont j'ai cité les écrits — et ils sont tous d'accord sur ce point — ils prédisent un avenir si brillant pour le Canada que nous devons forcément conclure que notre importation de la France atteindra sous peu un chiffre très considérable. Je dirai même que ce commerce pourrait augmenter considérablement, dès maintenant, si on faisait disparaître les obstacles sérieux qui nuisent à son avancement et qui pourraient le paralyser irrémédiablement.

Si les Américains ont obtenu un tel succès,

qu'ils ont exporté durant l'année 1906 pour le montant énorme de 844.000.000 de francs au Canada, c'est qu'ils n'ont pas compté sur le mérite seul de leurs marchandises pour en faire l'écoulement, mais au contraire qu'ils les ont fait connaître et se sont mis en position de les livrer sur demande, en établissant chez nous des succursales de leurs principales maisons de commerce et en s'intéressant à nos entreprises financières et industrielles. Si nous considérons la valeur de l'argent aux Etats-Unis, nous nous formerons une idée exacte de l'appréciation que ces Messieurs font au Canada et je vous ferai remarquer qu'il arrive que des hommes d'affaires obtiennent sur garanties américaines du capital français pour le placer au Canada. On objectera avec raison la distance et la facilité de transport en faveur des Américains. Ces objections, Messieurs, la Chambre de commerce du district de Montréal les a prévues et pour les faire disparaître, elle a demandé au gouvernement de son pays de subventionner une ligne franco-canadienne, à vous, Messieurs, de demander la même faveur au gouvernement français pour assurer le succès d'une autre entreprise de même importance, de Marseille par exemple, toujours difficile au début, mais qui permettra de transporter la marchandise des différents rayons des deux pays à bonne condition. Pour ce qui est de l'avantage que la France aura à comparer sa marchandise avec celle produite aux Etats Unis, j'ai, moi-même, lancé dans le public Montréalais l'idée d'une Exposition internationale, et avec l'appui des membres de la Chambre de commerce du district de Montréal nous avons fait adopter le principe par le Conseil municipal de Montréal.

Nous attendons que les élections fédérales du Canada soient terminées pour faire les démarches nécessaires et obtenir des subsides suffisants qui assureront la réussite de cette entreprise. A la suite du triomphe éclatant que vous obtiendriez à l'Exposition pour certains articles, par la comparaison des productions françaises à celles des autres pays, il vous faudra ouvrir des succursales et les mettre en position de livrer la marchandise sur demande. La réussite ne fera pas de doute, un très grand succès vous attend.

Me serait-il permis d'autre part d'attirer votre attention sur l'avantage que vous trouveriez en plaçant des capitaux en Canada? Il vous sera facile d'y faire des placements très rémunérateurs; n'en avez-vous pas la preuve par le Crédit Foncier Franco-Canadien qui a des placements faits sur des garanties de tout repos pour au delà de 110.000.000 de francs et qui cependant ne peut suffire à répondre aux besoins d'argent sur garantie foncière.

Je vous ferai également remarquer qu'il sera intéressant pour vous d'avoir à Montréal une banque avec un fort capital, capable de souscrire les emprunts des gouvernements et des municipalités, en même temps, que de fournir à la clientèle commerçante les sommes nécessaires au temps des achats d'automne ou du printemps. Une institution de ce genre sera d'une grande utilité aux Français qui désireraient faire des affaires au Canada, tant pour les renseignements qu'ils obtiendraient que pour leur service financier. Vous pouvez facilement acheter des actions d'une banque établie, dont le passé est au-dessus de toute critique, avec l'entente qu'une émission considérable sera faite, ou encore intéresser quel-

ques Canadiens dignes de confiance qui se procureront une charte de banque.

Messieurs, je voudrais aussi vous parler de certaines remarques que j'ai lues dans un article du *Bulletin de la Fédération des Industriels et des Commerçants Français* sur le traité, alléguant qu'il n'a pas été suffisamment étudié, qu'il n'est pas complet. Pour être franc, je dois vous avouer que la même chose est arrivée chez nous; et, si vous avez suivi les débats parlementaires vous avez constaté que l'opposition a été loin de chanter la gloire du Gouvernement canadien à propos de cette convention. Je suis parfaitement à l'aise pour vous le dire, car je ne suis nullement un politique; et si je vous parle de ces choses c'est que j'espère être utile à mon pays et à la France, ma Mère-Patrie.

Le traité, dit-on, n'a pas été suffisamment étudié, en vue des débouchés à procurer au commerce.

Toute œuvre est critiquable. Mais vous reconnaîtrez que le commerce des deux pays a présenté, depuis un an que la convention est signé, bien peu de réclamations précises contre elle. Sans doute, ici, certains industriels se sont plaints de ne pas recevoir par la Convention une situation aussi privilégiée au Canada qu'ils la désiraient. Les objections qu'ils ont soulevées s'adressent aux négociateurs français, et je ne voudrais pas me permettre de me substituer à eux pour y répondre, quelque facile que cela me serait. Encore puis-je me permettre de dire qu'ils se plaignent, non pas d'avoir vu les négociateurs français ne pas se préoccuper de leur procurer des dégrèvements suffisants pour développer leur commerce, mais seulement de n'avoir pu réussir à leur procurer l'exclusivité de ces dégrèvements.

Il est, d'autre part, incontestable que si des commissions d'études comprenant des hommes d'affaires étaient instituées dans les deux pays pour aller s'y enquérir des conditions dans lesquelles le trafic franco-canadien peut-être le plus utilement développé, il pourrait après un certain temps résulter de leurs rapports une révision et, vraisemblablement, une extension de la convention actuellement soumise à l'approbation du Sénat français. J'ai pris, moi-même, dans mon discours d'ouverture comme président de la Chambre de commerce du district de Montréal, l'initiative de recommander l'institution d'une telle commission d'études à mes compatriotes et à notre gouvernement. Mais, toutefois, ce qui presse, ce qui est urgent, ce n'est pas de songer, dès maintenant, à réviser et à compléter la convention signée par nos deux gouvernements, c'est de la faire approuver, tout d'abord, et de la faire mettre en vigueur, le plus promptement possible, telle qu'elle est.

J'ai dit qu'il y avait urgence. Ne vous dissimulez pas, en effet, que quelque inébranlable attachement qu'ait conservé la population canadienne pour l'ancienne mère-patrie, elle réclame, déjà, de notre gouvernement qui ne paraît retenu que par des sentiments de courtoisie, la dénonciation du Traité de 1893 encore actuellement en vigueur, ce qui remplacerait la France sous le régime du tarif général, sans grand désavantage pour le Canada, puisque si vous nous vendez annuellement pour 75 millions de marchandises, vous ne nous en achetez que pour dix et que, pour vous vendre

ces 10 millions de nos produits, nous versons annuellement près d'un million à la ligne maritime franco-canadienne que nous subventionnons seuls, j'ai le regret de vous le rap- peler.

La France qui tient à sa renommée de sage prévoyance commettra-t-elle au Canada une nouvelle erreur en refusant de prêter son concours à des ouvertures de commerce avec ce pays qui, en somme, n'est plus sien parce qu'elle l'avait considéré comme étant « quelques arpents de neige » destinés à l'isolement complet, ce qui a été une erreur grave de son passé. Aujourd'hui, le problème qui se pose est de savoir quel sera l'avenir du Canada et si la France doit rester indifférente à la direction que prendra son commerce : aux hommes d'Etat qui la gouvernent d'en juger.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas si je me préoccupe tant de l'avenir du commerce franco-canadien, c'est qu'à mes yeux la France ne peut rester indifférente à l'avenir de ce pays dont le développement déjà extrêmement rapide et brillant affectera incontestablement des proportions énormes.

Messieurs, avant de me retirer, permettez-moi de vous renouveler mes sentiments de reconnaissance pour le plaisir que j'ai éprouvé durant les quelques instants que vous m'avez fait l'honneur de m'écouter. Je me suis rappelé ce que j'ai lu et entendu dire de la courtoisie de nos ancêtres, et je me suis demandé si les 3.500 milles qui séparent le Canada de la France n'étaient pas une distance imaginaire, puisque j'y trouve tant de sympathie et d'amabilité, à me faire supposer que je suis de la famille. Aussi, je vous en prie, resserrons les liens de cette famille, ne risquons pas de les relâcher.

Veillez croire, que de retour au Canada, je ferai part aux membres de la Chambre de commerce du district de Montréal de l'amabilité que vous avez eue pour son président et soyez certain qu'ils attendront avec impatience l'occasion de vous être agréables.

## LE CANADA

### à l'Exposition Franco-Britannique

L'Exposition canadienne à Londres remporte un succès considérable que la presse anglaise est unanime à reconnaître.

Cela tient sans doute, ainsi que plusieurs l'ont fait remarquer, à cette première raison, très actuelle, que le Canada apparaît dans toutes ses manifestations comme la réalisation heureuse et vieille déjà de plusieurs années, d'une alliance franco-anglaise. Au près de la gigantesque corne d'abondance, faite de blés mûrs et qui occupe le centre du pavillon, on peut lire sur une tablette cette phrase bien caractéristique : « La première entente cordiale, l'entente cordiale « originale », date de l'union des deux provinces du Haut et du Bas-Canada, l'une anglaise et l'autre française, en 1841. » Il y a dans ce rapprochement voulu une sorte de coquetterie politique de bon aloi, tout à l'avantage, du reste, de notre pays, qui devient comme un exemple, une preuve à l'appui — vivante et décisive.

Mais ce ne sont là évidemment que des circonstances et qui ne suffiraient pas à expliquer l'admiration, ont peut dire l'engouement des

visiteurs nombreux. L'Exposition canadienne a été pour plusieurs une révélation, et c'est qu'en réalité les objets exposés, choisis avec soin et sans trop de profusion, sont d'une valeur réelle et disposés, — ceci a son importance — de façon ingénieuse et pratique.

Les produits naturels, classés par catégories, ont été réunis suivant une méthode ancienne sous différentes rubriques : pêcheries, forêts, mines, agriculture, etc... Le blé, qui a été et restera toujours une de nos principales ressources, occupe naturellement la première place. Il est partout. C'est lui qui revêt, avon-nous dit, la quadruple corne d'abondance, pièce de résistance, et de chaque pilier s'élançant vers la voûte un arbre, fait de tiges pressées, et dont les branches tordues, terminées par des gerbes, dessinent sur les murs de curieuses arabesques.

Cette décoration symbolique montrerait plutôt le Canada comme étant surtout un pays agricole, ce qui sans doute est exact mais non plus absolument. La même évolution qui s'est fait sentir ailleurs, a commencé depuis une cinquantaine d'années chez nous et il existe véritablement une industrie canadienne. « Quand on parle du Canada, écrivait récemment un publiciste français, on ne pense guère qu'aux immenses étendues de l'Ouest, que la charrue effleure encore à peine et qui produisent déjà 25 millions d'hectolitres de froment. On ignore presque entièrement, au contraire, l'essor industriel qui commence à se manifester dans les provinces relativement anciennes de l'Est et qu'il est cependant intéressant de connaître. » Le reste de notre exposition démontre amplement la justesse de cette observation ; et l'on ne saurait trop féliciter les organisateurs d'avoir su placer — autant la chose était possible — à côté du produit naturel l'objet manufacturé, et rapprocher de la matière première l'article de commerce.

A ce point de vue, le département des bois et forêts offre un intérêt particulier. On le sait, le Canada demeure la plus considérable des cinq grandes réserves forestières du monde et, parmi les pays hors d'Europe, celui qui, avec les Etats-Unis, envoie à l'étranger la plus forte quantité de bois, soit de 150 à 200 millions de francs annuellement. Cette richesse n'a pas servi qu'à l'exportation et elle entre — soit comme matière première, soit autrement — dans trop d'industries pour que nos capitalistes n'aient pas cherché à en tirer diversement parti. L'industrie de la pulpe, par exemple, a pris depuis peu beaucoup d'extension, les usines se multiplient d'année en année, et le capital employé dans ces entreprises a très rapidement atteint jusqu'à 125 millions de francs. Aussi a-t-on judicieusement mêlé aux différentes essences exposées, et qui servent d'élément de base à cette industrie d'avenir, les produits qu'on en a tirés.

Dans cette même section, tout auprès d'un décor approprié, a été aménagé un bassin où des castors prennent leurs ébats : *The earliest known woodcutters and dam builders in the world*. Le *Daily Telegraph* raconte à ce propos comment le castor, sur la demande de Frontenac au roi de France, fut en 1670 adopté comme marque de commerce canadienne ; et le même journal revient sur ce fait — relaté déjà par M. Salone qui en a trouvé traces dans les annales de notre jurisprudence — que le castor aurait rempli l'office de monnaie courante, au Canada, vers 1636.

Il s'est produit chez les rongeurs de Londres un petit incident que le *Times* rapporte avec détails. On a dû séparer de ses compagnons un des castors qui se montrait décidément d'humeur trop batailleuse, et le reléguer seul dans un compartiment. A ce prix seulement la paix fut rétablie, et les autres, plus calmes et plus industriels, tiennent maintenant, avec toute la dignité qu'il faut, leur difficile emploi.

Il est deux autres industries dont les progrès, encore que relativement récents, n'ont pas laissé d'être continus : la beurrerie et la fromagerie. Elles se sont répandues surtout dans les provinces de Québec et d'Ontario, grâce à une organisation qui a déjà merveilleusement réussi au Danemark et ailleurs : la coopération. Ces industries répondaient à un double besoin : l'utilisation pratique du lait, dont il se perdait des quantités considérables, et l'alimentation du marché national. Une fois ce dernier but atteint, nos fermiers ont travaillé en vue de l'exportation, et le beurre canadien est aujourd'hui fort apprécié à Londres.

Il importait donc, à cause même de cette circonstance, de mettre en évidence les produits de cette industrie. Les exposants ont eu recours à l'originalité. Dans une chambre réfrigérante — laquelle est en elle-même une merveille et une leçon — un artiste a sculpté dans le beurre, grandeur naturelle, un groupe : le roi Edouard VII et le président Fallières se donnant la main, et une scène historique : l'arrivée de Cartier au Canada. L'effet est tout à fait curieux, comme aussi celui d'un troisième compartiment où l'on a accumulé, autour d'un buste du ministre de l'Agriculture — toujours en beurre — des objets plus menus. Ici, l'auteur a donné libre cours à son imagination : il y a de tout derrière ces vitres, depuis les premières mesures du *God save the King* et de la *Marseillaise*, jusqu'à la harpe d'Irlande, toute fleurie de roses.....

Il serait trop long de passer en revue les produits, nombreux et variés, exposés par nos manufacturiers. Qu'il nous suffise, pour fixer les idées autant que pour rendre justice à l'effort constant de ces industriels, de citer cette phrase de M. Pierre Leroy-Beaulieu, l'auteur très remarqué de plusieurs livres sur les sociétés anglo-saxonnes, et qui donne, dans sa précision, un juste aperçu des progrès réalisés par les nôtres : « *En cinq ans, le capital employé (dans l'industrie canadienne) a presque doublé, le personnel n'a augmenté toutefois que de 13 0/0, ce qui montre l'emploi croissant des machines, mais les salaires se sont accrus de 42 0/0, témoignage des progrès du bien-être de l'ouvrier. Quant aux produits, leur valeur a augmenté de 46 0/0, près de moitié ! C'est là un essor énorme dans un si court espace de temps.* »

Enfin, comme en marge de l'exposition, l'administration a placé un peu partout des notes explicatives, sous forme d'inscriptions imprimées soit sur des pancartes soit tout simplement sur les piliers. Ces inscriptions disent les traits essentiels de notre histoire, les premiers principes de notre constitution, l'organisation de nos moyens de transports, nos statistiques commerciales... ou encore reproduisent l'opinion d'hommes d'Etat ou de littérateurs anglais sur notre pays. Une de ces inscriptions concerne l'élément canadien-français de notre population : « Le Canada, est-il

écrit, compte près de 7 millions d'habitants dont deux millions sont d'origine française. Ceux-ci ont largement contribué au développement du pays, en ce qu'ils ont été les pionniers de l'agriculture, une des plus grandes sources de revenus du Dominion ».

Ajoutons que le Canada occupe tout le pavillon, sans qu'il ait été réservé de place spéciale à telle ou telle province. Il faut tenir compte que l'espace accordé au Dominion, comme à toutes les colonies britanniques, étant nécessairement un peu restreint, il eut été difficile d'en agir autrement. Du reste, au moyens d'imprimés et divers procédés, on a pu parer aux inconvénients en indiquant suffisamment l'origine de chaque produit. Quoi qu'il en soit, cette idée a guidé les organisateurs qu'il fallait avant tout faire valoir le pays, faire mieux apprécier toutes ses richesses, en cherchant à donner une impression d'ensemble, plus forte et par conséquent plus saisissante.

On peut dire qu'ils y sont parvenus. « Si l'on demandait à ceux qui visitent l'exposition franco-britannique, écrit le *Times*, ce qui les a le plus vivement intéressés, il est probable que leurs préférences iraient toutes au pavillon canadien ». Cette constatation a son prix, surtout si nous nous plaçons au point de vue pratique. En venant à Londres, le Canada répondait sans doute à l'appel de l'Angleterre, mais sans perdre de vue ses propres intérêts. Un pays comme le nôtre, éloigné des grands centres de commerce européens et ne pouvant user des mêmes moyens d'action dont disposent les Etats souverains, se doit de ne pas laisser passer une occasion de se révéler tel qu'il est.

L'exposition de Londres aura fait connaître le Canada non plus comme pays essentiellement consommateur, client obligé d'un peu tout le monde, mais comme pays producteur, pays-patron, si l'on peut dire, capable dans une bonne mesure de se suffire à lui-même, grâce à l'organisation méthodique de ses industries. Et cela surtout importe aujourd'hui que se dessine, que prend corps notre politique extérieure, politique nécessairement et exclusivement économique. Il faut que l'on sache que nous pouvons accorder quelque chose en retour des concessions que l'on voudrait nous faire. En ce sens donc, l'exposition franco-britannique aura été une heureuse démonstration et qui complète, « illustre » les livres nombreux et les brochures traitant de notre économie, que le gouvernement répand partout, mais qui ne s'adressent forcément qu'à un public connaisseur, restreint à cause de cela même et difficile à convaincre, parce qu'il n'obéit pas à des raisons sentimentales et qu'il veut voir avant de se décider à agir.

Aussi l'idée semble heureuse que vient de lancer M. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre de commerce de Montréal, et à laquelle le Conseil municipal a donné son adhésion, d'organiser prochainement au Canada une exposition internationale. C'est un projet séduisant et qu'il est important d'étudier de très près. L'exposition universelle peut susciter des difficultés dont il est vrai souvent que quelques-unes demeurent même après qu'elle a passé; elle exige de nombreux travaux, oblige à de lourdes charges; mais suivant l'expression de M. Picard, commissaire-général de l'exposition de 1900, « elle élève aussi les cœurs, stimule les hommes et les peuples, et prépare les voies de l'avenir... »

Et puis, nous aurions sans doute l'appui des grandes puissances commerciales qui considèrent le marché canadien comme un excellent débouché, et certainement celui de l'Angleterre et de la France, puisqu'elles savent maintenant qu'au Canada elles se retrouveront toutes deux chez elles.

Edouard MONTPETIT

## ECHOS

Une messe a été dite, pour le repos de l'âme de M. Broët, vendredi 9 octobre, à dix heures, en l'église Saint-Augustin.

Le deuil était conduit par M. Henry Broët, cousin du défunt.

Dans l'assistance, qui était nombreuse, le Commissaire Général du Canada, M. Hector Fabre, M. Louis H. Taché, M. Arthur Geoffrion, etc.

A l'issue du service religieux, le corps a été transporté à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) où l'inhumation a eu lieu le lundi 12 octobre.

En quittant Québec, M. Henry Broët avait adressé la lettre suivante à l'Hon. M. Turgeon :

Au moment de quitter la noble ville de Québec, pour ramener en France le corps de mon malheureux parent, C. L. A. Broët, M. P. P., si tragiquement décédé au Canada, le 14 de ce mois, j'ai un impérieux devoir à remplir, ce me semble : remercier avec effusion tous ceux dont l'attachement au défunt et la sympathie pour sa personne se sont spontanément et de tous côtés manifestés, adoucissant ma douloureuse tâche, me la facilitant à l'envi.

Les honneurs accordés à l'homme public, si prématurément enlevé à sa mission, les regrets prodigués à l'ami, je ne pourrais plus les oublier et dans la patrie d'origine de T. L. A. Broët, ceux qui l'aimaient, ils sont nombreux aussi, apprendront avec émotion et reconnaissance comment au Canada on sut apprécier sa personnalité et honorer sa mémoire.

Québec, ce 29 septembre 1908.

HENRY BROËT

## LES CANADIENS à PARIS

**Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris (8<sup>e</sup>), 10, rue de Rome (au premier à droite).**

**Adresse Télégraphique : Stadacona-Paris. Téléphone : 218-03.**

**Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :**

M. Isaïe Préfontaine, Montréal. 7, avenue Matignon.

Mme Préfontaine, Montréal. 7, avenue Matignon.

Mme Oliver, Ottawa. Hôtel du Louvre.

Mlles Oliver, Ottawa. Hôtel du Louvre.

M. A. Giroux, Montréal. 19, rue Notre-Dame-des-Champs.

M. B. Grandguillot, Montréal. 110, avenue d'Orléans.

M. Olivier Decarie, Montréal. 30, rue de Chateaudun.

M. L. Lemieux, Montréal. 30, rue de Chateaudun.

M. l'abbé Léon Gauthier, Québec. 228, boulevard Percire.

M. l'abbé J.-D. Waddel, Montréal. Issy-les-Moulineaux.

M. Jules Tremblay, Montréal. 44, rue Madame.

M. l'abbé Aimé Boileau, Montréal. Hôtel de la Grande-Bretagne.

M. l'abbé Irénée Gervais, Berthierville. Hôtel de la Grande-Bretagne.

M. l'abbé Albert Chevalier, Joliette. Hôtel de la Grande-Bretagne.

M. Ernest Poulin.

Mlle Anna-Marie d'Amours, Trois-Pistoles. 10, rue Cassette.

M. H.-S. Scott, Montréal. 44, rue Madame.

Mlle Annonciade Payette, Montréal. 11, avenue de la Grande-Armée.

M. et Mme Maurice Roux, Halifax. 6 bis, rue Théophile Gauthier.

M. l'abbé Ed. Laurin, Saint-Laurent. 44, rue Madame.

M. Maurice Scott, Montréal. 44, rue Madame.

M. Charles Matchildon, Montréal. 44, rue Madame.

M. J.-A. Duckett, Montréal. 44, rue Madame.

M. Jean-T. de Montigny, Montréal. 44, rue Madame.

M. Benjamin-T. de Montigny, Montréal. 44, rue Madame.

M. Elzéar Galarneau, Montréal. 44, rue Madame.

M. Guillaume Bruneau, Montréal. 44, rue Madame.

M. J.-Hilarion Leroux, Montréal. 44, rue Madame.

M. Georges Pamelart, Montréal. 44, rue Madame.

M. L.-J. Rivet, Montréal. 228, boulevard Percire.

M. G.-I. Cameron, Montréal. Grand-Hôtel. Lady Shaughnessy, Montréal. Hôtel Chatham.

M. Louis-H. Taché, Montréal. Hôtel Terminus.

M. et Mme Paul Belleau, Québec. Hôtel Terminus.

Miss Dorothy Smith, Ottawa. Hôtel Beau-Site.

M. l'abbé J. J. Hunt, Québec. Hôtel de Florence.

D<sup>r</sup> G. Archambault, Montréal. 74, rue de Provence.

Mme H. Pépin, Montréal. 12, rue Caumartin.

Mlle Gabrielle Pépin, Montréal. 12, rue Caumartin.

Hier 14, a eu lieu en l'église Notre-Dame de Lorette, le mariage de Mademoiselle Béatrice La Palme, de l'Opéra Comique, fille de Monsieur Alexandre La Palme, de Fraserville, avec Monsieur Salvator Issaurel, de l'Opéra Comique.

## Monument Montcalm

Le comité du monument à Montcalm a décidé, sur la demande que lui en a faite la municipalité de la commune de Vestric-et-Candiac (Gard), de lui offrir l'exemplaire du monument destiné à la France.

Cette décision s'explique par le fait que le château de Candiac où est né le héros fait partie, depuis 1790, de la commune appelée aujourd'hui Vestric-et-Candiac.

Sous le patronage de M. Gaston Doumergue, ministre de l'Instruction publique, M. le général Picquart, ministre de la Guerre, M. Hector Fabre, commissaire

général du Canada en France, le comité organise pour le jeudi 22 octobre, en matinée, au palais du Trocadéro, une grande fête artistique dont nous pouvons, dès maintenant, indiquer partiellement le

### PROGRAMME

#### De l'Opéra :

2<sup>e</sup> Acte de **FAUST**, en costumes,  
avec MM. MURATORE et A. GRESSE,  
Mlles HENRIQUE, COURBIÈRES et  
GOULANCOURT.

#### Fragment du Ballet d'**HAMLET**

avec Mlle ZAMBELLI  
et les Dames du corps de Ballet

#### De l'Opéra-Comique :

3<sup>e</sup> Acte de **WERTHER**, en costumes,  
avec MM. SALIGNAC et ALLARD,  
Mlles VIX et LAPALME.

#### De la Comédie Française :

M. et M<sup>me</sup> SILVAIN.

#### Numéros isolés :

M. DANGÈS, de l'Opéra.  
Mlle LAPALME, chansons canadiennes.  
M. PLAMONDON, d<sup>o</sup>  
M<sup>me</sup> DURAND-SERVIÈRES, des Concerts  
Colonne.  
Mlle IRMA PERROT, de la Porte-St-Martin.  
M. DUPARC, de l'Odéon.  
M. SIMARD, de la Gaité-Lyrique.  
Mlle MARIIGNAN, de l'Opéra-Comique.  
Mlle OLIVIER (dans une Mélodie de  
M. H. C. Houssaye).

#### Les Chansonniers de la Lune Rousse :

NUMA BLÈS et DOMINIQUE BOUNAUD  
dans leurs œuvres (choisies pour familles).  
M. G. CHEFFER, dans ses œuvres et imi-  
tations.

On peut se procurer des billets au Com-  
missariat général du Canada, 10, rue de  
Rome.

### Chemins de fer de l'Ouest

#### Voyages à prix réduits

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest qui dessert les stations balnéaires et thermales de la Normandie et de la Bretagne fait délivrer jusqu'au 31 octobre, par ses gares et bureaux de ville de Paris, les billets ci-après qui comportent jusqu'à 50 o/o de réduction sur les prix du tarif ordinaire.

#### Excursions sur les côtes de Normandie en Bretagne et à l'île de Jersey

Billets circulaires valables un mois (non compris le jour du départ) et pouvant être prolongés d'un nouveau mois moyennant supplément de 10 o/o.

Dix itinéraires différents dont les prix varient entre 50 et 115 fr. en 1<sup>re</sup> classe, et 40 et 100 fr. en 2<sup>e</sup> classe, permettent de visiter les points les plus intéressants de la Normandie, de la Bretagne et l'île de Jersey.

## LA BOUCANE

La rentrée des parisiens, revenus des plages et des randonnées à l'étranger, nous ramenait aussi la colonie canadienne, dispersée un peu partout, en Bretagne et dans les coquets villages qui ceignent Paris d'ombrage et de fraîches retraites.

Notre « maison », le tranquille café Voltaire, abritait, samedi soir, de nombreux visiteurs. Tout particulièrement, nous remarquons nos gymnastes canadiens, équipiers de la S. N. G., de Montréal, arrivés la veille de Rome, où ils avaient remporté la palme sur les équipes internationales, en se plaçant au premier rang et décrochant six prix individuels.

Le Président de la Boucane souhaite la bienvenue à ces vaillants athlètes, qui avaient fait applaudir, sur le sol d'Italie, la bonne renommée canadienne. Il dit notre fierté d'accueillir des nôtres, « dont les coups d'essai ont été des coups de maîtres ».

MM. l'abbé Ed. Laurin, aumônier de la S. N. G., H.-J. Scott, instructeur de l'équipe canadienne, ainsi que M. Jules Tremblay, rédacteur de la *Presse*, de Montréal, et membre du jury international des jeux à Rome, ajoutèrent quelques mots et nous dirent leurs impressions de voyage, l'accueil chaleureux qu'ont leur fit au Vatican, leur joie de se trouver à Paris, au foyer familial de la Boucane.

Nos jeunes gens ne pouvaient mieux répondre à nos paroles de bienvenue qu'en chantant l'hymne qui vibre toujours aux cœurs canadiens :

O Canada, terre de nos aïeux,  
Ton front est ceint de fleurons glorieux.

N'avaient-ils pas raison, nos jeunes gens, de chanter l'épopée des ancêtres, puisque dans une autre sphère d'action, le champ pacifique de la gymnastique, des jeux chers à l'antique Grèce, ils écrivaient une autre et belle page de notre histoire.

Sparte et Rome acclamaient le bel et vigoureux athlète et lui tressaient la couronne de lauriers; le Canada sera orgueilleux d'accueillir les vainqueurs du grand concours de gymnastique de Rome, tenu à l'occasion du Jubilé du Pape.

Voici les noms de ceux qui figuraient sur l'équipe canadienne, ainsi que leurs officiers :

Aumônier: Le R.P. Edouard Laurin, C.S.G.  
Commandant: MM. Henri T. Scott, sergent-major.

Rapporteur officiel: M. Jules Tremblay.

Gymnastes: MM. J. N. Maurice Scott,  
» Albert Duckett,  
» Charles Marchildon,  
» Hilarion Leroux,  
» Georges O'Grady,  
» Guillaume Bruneau,  
» Jean de Montigny,  
» Georges Famelard,  
» Elzear Galarneau,  
» Benjamin de Montigny.

Pour fêter dignement nos visiteurs, deux de nos dévoués amis de la Boucane organisèrent un concert impromptu. M. Emile Belanger se fit applaudir dans « O Canada, mon pays, mes amours », et M. Eugène Guimet sut rendre avec âme et virtuosité « Obstination », de Fontenailles.

Outre les gymnastes de l'équipe canadienne, assistaient à cette brillante réunion :

MM. R. Guilbeault, avocat, docteur J. A. Magnan, Ernest Poulin, E. E. M., L. Theo Dubé, J. E. Roy, docteur J. E. Le Cavelier, L. J. Rivet, Th. Beauchesne, J. E. M. Robert, N. Lavoie, F. G. Dastous, docteur L. Henri Renaud, L. M. Eastman, Emile Bélanger, Eugène Berthiaume, L. Lemieux, architecte, Olivier Decarie, docteur J. A. D. Beaudry, docteur J. E. Bourgoïn.

Arthur GEOFFRION.

## LES GYMNASTES CANADIENS

L'équipe canadienne déléguée au Congrès international de Rome, par la Société nationale de Gymnastique de Montréal, est arrivée à Paris le 3 octobre après avoir été l'objet du plus favorable accueil dans la Ville Eternelle. On sait que les Canadiens ont gagné haut la main le premier prix du concours international auquel prenaient part des représentants de la France, de la Belgique, de l'Irlande et de l'Italie. Il y avait plus de deux cents sociétés et plus de trois mille concurrents à cette réunion.

Partis de Montréal le 1<sup>er</sup> septembre, les gymnastes canadiens ont visité Boston, Gibraltar, Naples, Rome et Paris. Ils ont quitté la France le 6 octobre passant à Londres et Liverpool où ils ont pris passage à bord du *Dominion* pour le Canada.

Le gouvernement fédéral et la législature de Québec ont appuyé la Société Nationale de Gymnastique et ont donné au Canada une excellente occasion de manifester son progrès dans le domaine de l'éducation physique. Le système de gymnastique de la délégation a soulevé partout des éloges bien mérités, et la victoire finale a été enlevée à de fortes organisations par grâce au caractère rationnel du programme préparé par le sergent-major Scott, directeur de la représentation canadienne à Rome. Outre cette palme si importante du concours international, la délégation a encore obtenu six prix individuels dans le concours de la section naturelle.

La presse européenne a commenté la victoire canadienne avec un esprit bienveillant; elle a parlé de la nécessité de réformer le système du continent selon les données si justes du programme démontré par les élèves du professeur Scott. Comme on l'a dit à Rome, la gymnastique de notre pays est l'éducation physique de l'avenir. En effet les appareils, inusités au Canada, disparaissent peu à peu de tous les gymnases européens.

Le Canada obtiendra de bons résultats de cette participation au Congrès de Rome, surtout au lendemain de l'éclatant succès qui vient de couronner si bien la rude tâche entreprise par les jeunes gymnastes du Dominion. Venus en Europe dans le but d'acquérir une expérience nouvelle, ils profiteront de leurs observations et ne se laisseront pas éblouir par le succès, mais travailleront à rendre utile le résultat de leur excursion.

Le R. P. Edouard Laurin C. S. C. aumônier de la S. N. G. et M. Jules Tremblay, journaliste, secrétaire de la Société, accompagnent l'équipe. L'excellent voyage en Europe des gymnastes était dirigé par M. L. J. Rivet, de l'agence générale des voyages de Montréal. Tous se disent charmés d'un aussi bon guide.

J. T.

# Crédit Foncier Franco-Canadien

## Prêts Hypothécaires

Société Anonyme Canadienne Fondée le 24 Juillet 1881, durée jusqu'en 1979

**CAPITAL SOCIAL : 25.000.000 de Francs**

divisé en 50.000 actions de 500 francs chacune

### SIÈGE SOCIAL A MONTRÉAL

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**MM. G. Brolemann**, \*, Administrateur du Crédit Lyonnais, *Président Honoraire*.  
**J.-H. Thors**, O. \*, Directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, *Président*.  
**J.-A. Ouimet**, l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour la Province de Québec; Administrateur de la Banque d'Épargne (Montréal), *Vice Président*.  
**Auguste Real Angers**, Membre du Conseil privé, Conseiller du Roi (Montréal).

**MM. Comte I. de Camondo**, O. \*, de la Maison J. Camondo et C<sup>o</sup>, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.  
**P.-A. Chéramy**, ancien Président de la Chambre des Avoués, Avoué honoraire.  
**A. Denfert-Rochereau**, \*, Administrateur de la Société Française de Reports et Dépôts.  
**De Molinari**, \*, Membre correspondant de l'Institut.  
**J.-E. Moret**, \*, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.  
**E. Persillier-Lachapelle**, M. D. \* (Montréal).

#### COMMISSAIRES-CENSEURS

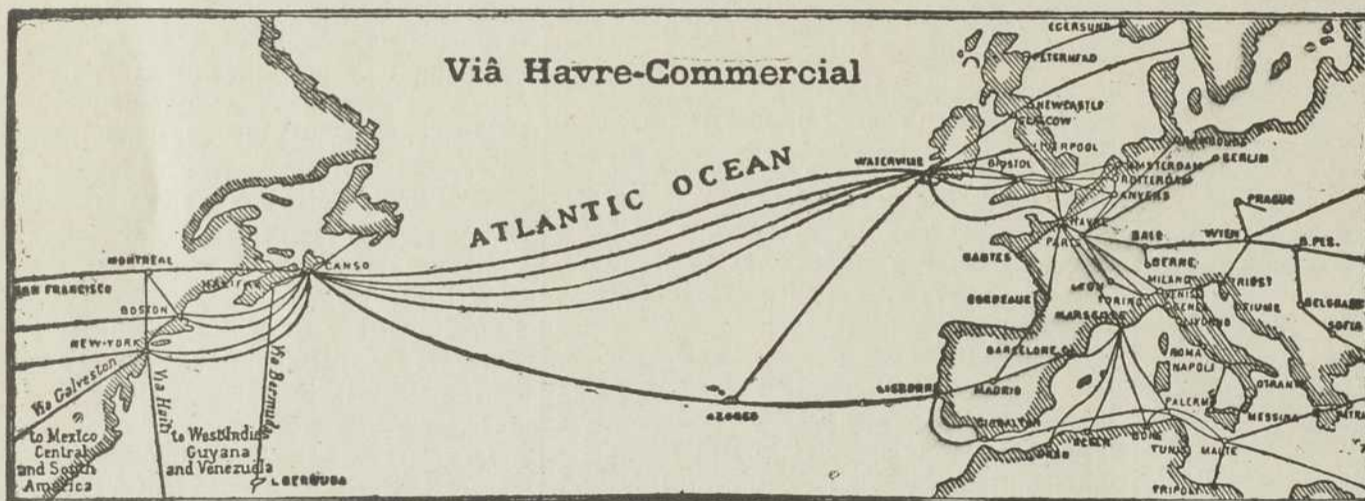
**MM. A. Desjardins** (Montréal).  
**J. Ovide Gravel** (Montréal).  
**Ludovic de la Vallée-Poussin** (Paris).

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL

**M. Martial Chevalier**.

#### SECRETAIRE DU COMITÉ DE PARIS

**M. Paul Morel**.



### LIGNE ENTièrement SOUS-MARINE DE NEW-YORK EN FRANCE

La seule Compagnie possédant et exploitant cinq câbles transatlantiques entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique.

La seule Compagnie qui, ayant un point d'atterrissage sur le continent européen, possède aux États-Unis un réseau complet de lignes terrestres.

Communications directes avec le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

BUREAUX A PARIS : { ADMINISTRATION, 9, rue Louis-le-Grand (2<sup>e</sup>).  
 RENSEIGNEMENTS, 49, avenue de l'Opéra (2<sup>e</sup>).

— BUREAU DE TRANSMISSION — 112, Boulevard de Strasbourg, au HAVRE —

#### CE BUREAU EST EN COMMUNICATION :

##### AVEC NEW-YORK

Par deux câbles entièrement sous-marins, ce qui évite les longues lignes aériennes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse.

##### FILS DIRECTS

Du Havre à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Hambourg, etc.

##### AVEC PARIS

Par un fil spécial aboutissant au Bureau de la Bourse, et par un câble souterrain aboutissant au Bureau-Central

##### FILS DIRECTS

De Paris à Berlin, Cologne, Francfort, Bâle, Berne, Genève, Vienne, Milan, Gênes, Rome, etc.

LES TÉLÉGRAMMES SONT REÇUS DANS TOUS LES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES

À défaut des formules que la Compagnie adresse gratuitement sur demande, prière d'indiquer en marge de la minute la mention non taxée **Via Commercial**.

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
 SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 300 MILLIONS  
 SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, rue de Provence } à Paris.  
 Succursale Opéra : 1, Rue Halévy.  
 SUCCURSALE : 134, rue Réaumur (Place de la Bourse)

DEPOTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 1 an à 23 mois 2 o/o; de 2 ans à 35 mois 2 1/2 o/o; de 3 à 5 ans 3 1/2 o/o net d'impôt et de timbre); — ORDRES DE BOURSE (France et Etranger); — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Etrangers; — MISE EN RÉGLE DE TITRES; — AVANCES SUR TITRES; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE; — GARDE DE TITRES; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Etranger; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc., etc.

#### SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

88 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue; 615 agences en Province; 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, et St-Sébastien (Espagne)); correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts  
 BRUXELLES, 70, Rue Royale. — ANVERS, 22, Place de Meir.

## GRAND HOTEL CANADIEN ET COLONIAL

26, Rue de St-Petersbourg, PARIS (8<sup>e</sup>), à proximité

de la Gare Saint-Lazare. Téléphone 255-83

(Station Métropolitain : Place Clichy, Rue de Saint-Petersbourg)

**A. BENOIT, Directeur-Gérant**

INSTALLATION MODERNE — PRIX RÉDUITS.

Déjeuners et Dîners à Prix fixes (vin compris) et à la Carte

80 Chambres avec tout le confort moderne

**SALONS POUR FAMILLES**

Chambres préconisées par le Touring-Club

**SALLES DE BAINS A TOUS LES ÉTAGES**

Salons de Correspondance et de Réception

— GRAND GARAGE POUR AUTOMOBILES ET BICYCLETTES —

Hôtel s'élevant au milieu d'un grand Jardin

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Recommandé aux Familles et au Clergé

ARRANGEMENT POUR SÉJOUR ET POUR PENSION

## CANADA

Gouvernement de la Province de Québec

# Vastes Territoires

A Coloniser

**RICHES RÉGIONS MINIÈRES & FORESTIÈRES**

DE TOUTES SORTES

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toutes cultures, communications faciles avec les marchés locaux et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent pour QUINZE CENTS FRANCS environ acheter un lot de 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent 1 franc à 1 fr. 50 l'acre. Les lots sont de 100 acres environ (40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du bois propre à la fabrication de la pâte à papier (pulpe), d'une qualité supérieure.

Il y a aussi abondance de MINES dans la Province. On y rencontre l'OR, l'ARGENT, le CUIVRE, le FER (titanique, chromique et magnétique), la plombagine, le mica, l'amiante, le granit de tout genre, le kaolin, le pétrole, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaine de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer est des plus réguliers et des plus sûrs.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec et Canada.

Et à M. Hector Fabre, Commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, à Paris (8<sup>e</sup>).

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : RUE BERGERE

SUCCURSALE : 2, Place de l'Opéra, PARIS

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements; Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts Hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de Coupons etc.

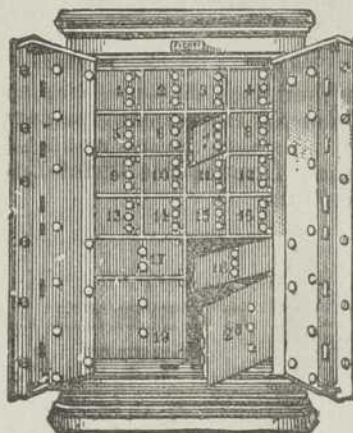
AGENCES

31 Bureaux de quartier dans Paris  
14 Bureaux de banlieue  
144 Agences en province  
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat  
15 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOIS



GARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois, 2 0/0 ; de 1 an à 3 ans, 3 0/0.

Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, aux convenances du Déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES & HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales Villes d'Eaux : Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, la Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, le Havre, le Mont-Dore, Monte Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Tunis, Vichy, etc.; ces Agences traitent toutes les opérations, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses Agences et Correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salon des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world.— Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres, via Rouen, Dieppe et Newhaven par la gare Saint-Lazare

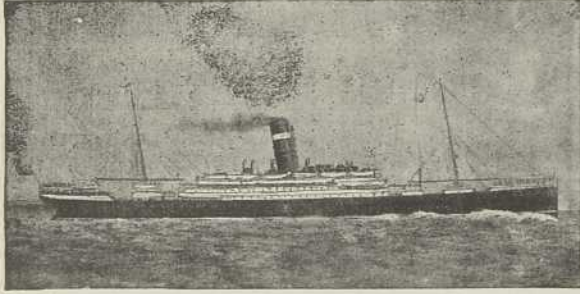
Services rapides de jour et de nuit

Tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours: 1<sup>re</sup> classe 48 fr. 25, 2<sup>e</sup> classe 35 fr., 3<sup>e</sup> classe 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois: 1<sup>re</sup> classe 82 fr. 75, 2<sup>e</sup> classe 58 fr. 75, 3<sup>e</sup> classe 41 fr. 50.



## Ligne Franco-Canadienne "ALLAN"

Nouveau service postal direct et régulier pour Passagers et Marchandises entre  
**LE HAVRE et le CANADA**

(ET VICE-VERSA)

Subventionné par le Gouvernement Canadien

**SERVICE du HAVRE** sans escale pour Québec et Montréal  
*Pomeranian* 17 Octobre | *Corinthian* 31 Octobre.

**SERVICE D'HIVER** : Pour Halifax et St-John N. B.

*Sardinian* 28 Novembre | *Pomearnian* 19 Décembre

### PRIX DE PASSAGE

**DEUXIÈME CLASSE** : Fr. 225, 250 et au-dessus  
Enfants de 1 à 12 ans, moitié prix. Nourrissons, Fr. 25

**TROISIÈME CLASSE** : Fr. 150 pour Québec  
Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 75. Nourrissons, Fr. 12.50

**PARIS au HAVRE** : 2<sup>e</sup> Classe, Fr. 17.35. 3<sup>e</sup> Classe, 11.35. Emigrants, 8.50

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des Etats-Unis.

**BAGAGES EN FRANCHISE** : 150 kilos par adulte.

Les marchandises de toutes classes seront prises à FRET TRÈS MODÉRÉ et par engagement spécial pour QUÉBEC, MONTRÉAL et tous les points de l'intérieur du Canada, ainsi que pour Chicago, Milwaukee, Minneapolis, Saint-Louis, etc., et des villes de l'Ouest des Etats-Unis.

### SERVICE POSTAL VIA LIVERPOOL

<i>Tunisian</i>	15	Octobre	1908
<i>Victorian</i>	23	—	—
<i>Corsican</i>	3	—	—
<i>Virginian</i>	6	Novembre	—

**SERVICE D'HIVER** : Pour Halifax et St-John N. B. ensuite

### PRIX DE PASSAGE

De Liverpool, 1<sup>re</sup> classe, Fr. 390 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

Paris à Liverpool, 1<sup>re</sup> classe, Fr. 84.60; Mixte, Fr. 74.20; 2<sup>e</sup> classe Fr. 60.95.

Deuxième Classe, depuis PARIS Fr. 262 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

S'adresser pour passage, fret et tous renseignements :

**J.-M. CURRIE & C<sup>ie</sup>**, 36, rue d'Hauteville et 10, rue Auber, PARIS, et 2, rue Pleuvry, HAVRE

**PITT & SCOTT LIMITED**, 47, rue Cambon, PARIS (près la Madeleine)

**HERNU, PERON & C<sup>o</sup>**, 61, Boulevard Haussmann, PARIS (8<sup>e</sup>), Agents de :

## LIGNES DOMINION ET DU CANADIAN PACIFIC Ry SERVICES DE LIVERPOOL AU CANADA

### PROCHAINS DÉPARTS

16	Oct.	<i>Empress of Britain.</i>
21	—	<i>Lake Manitoba.</i>
22	—	<i>Kensington.</i>
30	—	<i>Empress of Ireland.</i>
12	Nov.	<i>Dominion.</i>
13	—	<i>Empress of Britain.</i>
18	—	<i>Lake Erie.</i>
27	—	<i>Empress of Ireland.</i>
28	—	<i>Canada.</i>

**PRIX** de LIVERPOOL à HALIFAX ou St-JOHN :

1<sup>re</sup> Classe : Depuis 365 francs.

2<sup>e</sup> Classe : Depuis 223 francs, de Londres.

*HERNU, PÉRON & C<sup>o</sup> délivrent des billets en toutes classes par :*

Compagnie Générale Transatlantique, Hâvre-New-York.  
Compagnie Hollando-Américaine, Boulogne-New-York.  
Compagnie Hambourgeoise-Américaine, Boulogne et Cherbourg-New-York.

American Line, Cherbourg-New-York.

American Line, Liverpool-Philadelphie.

Cunard & White Star Lines, Liverpool-New-York et Boston.

North German Lloyd, Cherbourg-New-York.

Leyland Line, Liverpool-Boston et toutes Compagnies en général aux prix officiels des Compagnies.

### SERVICE FRANCO-CANADIEN "ALLAN"

du HAVRE à HALIFAX

Départ le 28 Novembre.

2<sup>me</sup> Classe : 225 fr. du Havre à Halifax ou St-John.

3<sup>me</sup> Classe : 150 fr. — — —

## CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Billets pour tout l'intérieur du Canada, les Etats-Unis. Voyages au Japon, en Chine et en Australie, et autour du du Monde, via Vancouver. — Excursions.

**TRANSPORTS DE BAGAGES, PETITS COLIS & MARCHANDISES**  
POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE AUX CONDITIONS LES PLUS RÉDUITES — PRIX SUR DEMANDE

COLONISATION DU CANADA, CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages, et billets pour toutes destinations et par toutes Compagnies, brochures et cartes gratuites

S'adresser aux Agents : **HERNU, PÉRON & C<sup>o</sup>** Agents d'émigration autorisés par le gouvernement français

61, Boulevard Haussmann (près la gare Saint-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS (8<sup>e</sup>)

MAISONS AU HAVRE — ROUEN — MARSEILLE — BOULOGNE-SUR-MER — MAZAMET — ANVERS — LONDRES — FOLK